VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR DE LA PAPOOSE ROOT BEER AND EXTRACT MNF'G CO., LTD.

No 85,684—Cour Civile de District.

Sur les Lieux, No 614 rue Tchoupitoulas, LUNDI le 11 Mai 1908, à 10:30 heures A. M.

Le Stock Entier de Marchandises Fraiches consistant d'Assaisonnements, Sauces, Friandises, etc., Machines, Pressoirs, Ustensiles, Bouteilles, Burettes et Estagnons, Meubles de Bureau, "Typewriter" Neuf, Coffrefort en fer, Cheval et Wagon, et autres objets.

Conditions—Comptant.

GEO. ST. PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet.
JOHN B. FISHER, Avocat pour R. A. Zatarain, receveur.
1er mai—1 3 10

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION! Spéculateurs et Planteurs—(6) Terrains de Choix bien Remblayés, pour Bâtir et Améliorations.

In re Mme Fred. Wendel vs mineurs Christoffel.

No 85,665—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Common — MARDI, le 2 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu en Cour d'appel, le 15 avril 1908 et signé en Cour ensuite le 23 avril 1908 par l'Hon. Geo. H. Lamb, juge de la Cour Civile de District, Div. E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière décrite comme suit, à savoir—

Six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1570, borné par les rues Dupré, Aubrey, D'Abadie et Gayarré, et désigné par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan d'arpentage de J. O. Hansen, député voyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford, notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 14, 15 et 16 mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Aubrey et formant l'angle ou réduites des deux rues. Le lot No 18 mesurant trente deux pieds de face sur la rue Aubrey par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds six pouces.

Etant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage, le étant reconnus et placés en possession d'une moitié indivise dans la succession de Jacob Christoffel, No 85,655, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, enregistré au Livre des Transferts 214, folio 601, et l'autre moitié indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 82,567, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et enregistré dans le Livre des Transferts 216, folio 572. Les améliorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joli cottage simple en bois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc., bâtisse là-dessus. Sur le lot No 13 et 1729 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joli cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, chemin pour voiture, etc.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans, pour billets portant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilèges sur la propriété, frais d'avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 av—26 29—mai 3 10 17 24 31—juin 2

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double extra grand

Nos 3921 et 3923 rue Palmyre

Entre Scott, le square Pierce et l'avenue Cleveland,

Contenant d'un côté sept chambres et de l'autre six chambres, bains et lieux hygiéniques, sur deux lots de terre exceptionnellement grands.

Le quartier est un des meilleurs du fond du Troisième ward, entouré par d'élégantes maisons modernes, des écoles privées et publiques, très commode pour le marché et la grande rue du Canal.

Succession de Mme Emma Nelligan, épouse de Andrew J. Lawless.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 85,609.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 33 rue Union, en vertu et en exécution d'un ordre de l'Honorable W. R. Sommerville, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 16 avril 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, usages, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 754, borné par les rues Palmyre, Sud Pierce, Cleveland et Sud Scott, désignés par les numéros cent quatre et vingt-cinq sur un plan tiré par Louis Dinnay, voyer, daté du 16 novembre 1904, annexé à un acte de vente passé devant Jno W. Duffy, notaire, le 23 novembre 1904, suivant lequel lesdits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine trente (30) pieds de face sur la rue Palmyre, la même largeur au fond, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent soixante pieds [160'] quatre pouces [4"] et sept lignes [7"]. Lot No vingt quatre commençant à cent quatre-vingt pieds quatre pouces et trois lignes des rues Palmyre et Pierce.

Conditions—La moitié en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou un et deux ans, au gré de l'acheteur. La partie à crédit de ladite vente devra être représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre endossés par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Conditions du "bon allemand" et aux autres de garanties usuelles, cinq pour cent d'intérêts d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur en police à compagnie d'assurances au détenteur de ses billets et l'acheteur devra payer en sus du montant de la vente toutes taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1908 et payer le coût de l'acte de vente qui sera passé pardevant Harry L. Salatie, Jr, notaire; les loyers et revenus de la propriété n'appartiendront à l'acheteur qu'après l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent devra être remis entre les mains du vendeur au moment de l'adjudication.

Jno. Walton et Pierson, avocats.
7 mai—19 19 26—mai 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

R. McWilliams.

MERCREDI, LE 20 MAI 1908.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District.

Portant les Nos 805 et 807 rue Foucher.

Maison double à deux étages d'un ensemble attrayant, dans l'affaire de la succession de Mme Laura P. Parent, veuve de Célestine Perez Valcarce.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. No 85,633.

EN VERTU d'un ordre de vente daté du 15 avril 1908, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 20 mai 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 156, borné par les rues Foucher, Annonciation, Laurel et Aline. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un devis fait par D. M. Brenham, député voyer de ville, le 4 août 1904, et annexé à un acte pardevant Henri Ory, notaire, le 31 décembre 1894 et mesure d'après ledit devis soixante quinze pieds dix pouces de face à ladite rue Foucher, sur soixante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Annonciation et Foucher, ladite propriété portant les numéros municipaux 805 et 807 rue Foucher.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mme Laura P. Parent, veuve de Célestine Perez Valcarce, a acquise par achat du Dr Jas H. Maloney, à lui pardevant W. R. Kerr, notaire, le 7 mai 1896, livre des transferts 159, folio 480.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, à l'option de l'acquéreur, en un ou en un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt de la date de la signature de l'acte jusqu'à paiement, et devant être garantis par lien du vendeur et privilège et toutes les autres clauses de sécurité. L'acte de vente pardevant Chas G. Rebentisch, notaire aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1908 devant être prorata de la date du passage de l'acte de vente. Les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent devant être déposé sur le montant de l'enchère.

R. McWILLIAMS, Encanteur,
Bureau 810 rue Common.
John B Fisher, av cat.
19 avril—19 26—mai 3 10 17

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage Double de Valeur,

915 et 917 rue Julie,

près de la rue Baronne.

Une des propriétés de plus de valeur qui a été offerte dans le Premier District depuis longtemps.

Etant au centre des propriétés qui s'améliorent dans les rues Dryades et Baronne.

Eugène Curet et als. vs W. J. B. Curet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 83,049.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1908 et signé le 13 avril 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances dessus y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Dryades, d'un lot désigné par le numéro 2, dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Dryades (autrefois Philippa), en la dite ville, sur un plan fait par C. A. De Armas daté de 4 mars 1857, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette dite ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente deux [32'] pieds neuf [9'] pouces et six et une demi [6 1/2"] lignes de face à la rue Julie, sur soixante trois [73'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double Nos 915 et 917 rue Julie, contenant deux chambres et cabinet avec deux chambres dans la bâtisse du fond, faisant cinq chambres de chaque côté et une cour en briques.—

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour les demandeurs.

H. B. McMurray, Jr., curateur ad hoc pour le défendeur.

16av—16 19 26—mai 3 10 17 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la moitié d'intérêt indivis de la propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 6032 rue Constance, entre la rue State et la ligne Burtheville.

American Surety Company of New York vs Herman L. Newald et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,262—En vertu d'un writ de fieri facias contre Herman L. Newald, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Herman L. Newald, consistant du reste de la moitié d'un intérêt indivis (d'après le writ dans l'affaire ci-dessus le Shérif a préalablement, le 19 décembre 1907, vendu la moitié d'un intérêt indivis dudit défendeur) dans et en la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Peiton, l'avenue State et la ligne de Burtheville, ladite portion formant l'encoignure de la rue Constance et ladite ligne de Burtheville et mesurant soixante pieds de face à la rue Constance, soixante deux pieds six pouces deux lignes de largeur dans le fond par cent cinquante pieds deux pouces six lignes de profondeur, d'après un plan fait par Geo. M. Grandjean, député voyer de ville, daté ce 7 mars 1891, annexé à un acte de vente par Mlle M. McGrath à Mme E. Welker, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 5 janvier 1894, et est composé du lot No Quinze (15), mesurant vingt sept pieds dix pouces une ligne de face à la rue Constance, vingt neuf pieds dix pouces trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt pieds deux pouces deux lignes de profondeur sur la ligne de Burtheville et cent vingt pieds deux pouces sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 14; le tout du lot No Quatorze mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Constance sur cent vingt pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et quatre pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Constance par cent vingt pieds deux pouces, contigu audit lot No 14 du lot No 13, et toute cette portion étant dans le fond des lots Nos 14 et 15, la partie du lot No 13 ci-dessus décrite du lot No 16, lequel mesurant trente pieds quatre pouces par soixante deux pieds six pouces deux lignes.

Saisi dans susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Howe, Fenner, Spencer & Cooke, avocats pour la demanderesse.
18 av—18 24—mai 1 8 15 21

AVIS AUX CREANCIERS

William Machecn vs A. A. Tomasevich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,866—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred H. Fleming, liquidateur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—E. H. McCaleb, Jr, avocat.
2 mai—2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une automobile.

Abbott Automobile Co. Ltd. vs J. M. Sims.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,092—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encanre publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 15 mai 1908, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir

Dans le garage de la demanderesse, Nos 702 710 rue Baronne.

Une certaine automobile à quatre sièges, un cylindre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Morgan & Milner, avocats pour la demanderesse.
4 mai—4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, etc.

Dans le local No 531 rue Ste Anne.

Aussi un bail et droit d'occupation.

Leopold Levy vs J. McMorris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 85,650 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 13 mai 1908, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 531 rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Decatur,

1° Un grand assortiment de meubles de maison, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

2° Le bail non expiré du local No 1458 rue Magasin, ledit bail expirant le 1er octobre 1908, le loyer étant de $15.00 par mois, payable mensuellement, et en cas que le bail ne soit pas vendu alors il sera offert en vente.

3° Le droit d'occupation produit local de la date de la vente jusqu'au 1er octobre 1908.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Stafford et Lambert, avocats pour le demandeur.
2 mai—2 4 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Second District,

Portant les Numéros municipaux 124 et 126 rue N. Cortez entre les rues Canal et Douane.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 85,841 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 504, borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane, lequel dit lot de terre est désigné par le No Douze et commence à une distance de cent quatre vingt treize pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et mesure trente pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent vingt trois pieds et deux pouces, entre lignes parallèles; et ladite portion de terre susmentionnée est prise de la partie du fond du lot No Seize et mesure trente pieds sur la ligne du fond du lot No Douze et trente pieds sur la ligne du côté opposé sur quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur; le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 13 août 1897, annexé à un acte passé pardevant J. M. Queyrouze, notaire, daté le 25 août 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
1 mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 19me jour de mars 1908 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessus intitulée, dans les mots et numéros qui suivent, à savoir:

Mme Emily Roth, femme de Isaac Hein vs Isaac Hein, son mari—No 85,260.

Cette affaire ayant été soumise à la cour pour adjudication et la cour considérant la loi l'évidence étant en faveur de la demanderesse pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Emily Roth, femme de Isaac Hein, et contre Isaac Hein, son mari, décrétant une séparation de propriété entre elle et son dit mari, et lui rendant la direction de sa propriété séparée libre du contrôle de son dit mari.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement contre le défendeur le condamnant à payer à la demanderesse la pleine somme de douze mille quatre cents quatre vingt seize 82/100 dollars ($12,496.82) avec intérêt de cent 6t du 19me jour de novembre 1906 jusqu'au paiement et pour les frais.

Jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 mars 1908.

Jugement signé en cour ouverte le 25 mars 1908.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans ce 14me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent huit.

J. McCORMICK, Député Greffier.
Clegg & Quintero, avocats.
21 avril—21 28 30—mai 9 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de E. O. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85,679 —Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Georgiana Landry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. McCall, avocat. 29 av—mai 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

W. H. Reirsch vs William Jones.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 33,793—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Ren-haw, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 19ème jour de mai 1908, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval, un wagon et deux harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. — Geo. W. Kendall, avocat pour le demandeur.
8 mai—8 14 19

Morris Building and Loan Improvement Association Ltd vs Industrial Bond and Brokerage Co.

PREMIERE COUR DE CITE de la Ville Orléans—No 33 943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 19me jour de mai 1908, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: 2 typewriters, 1 lot de chaises de bureau, 1 porte chapeaux, 3 pupitres, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. James Legendre, avocat pour la demanderesse.
8 mai—8 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Washington Barbat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 84,037—Division C—Attendu que George Walter Barbat a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Washington Barbat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Eldon S. Lazarus, avocat.
30 avril—30—mai 4 9

Succession de James Peter Vail Stants.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,375—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas McC. Hyman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —Carleton Hunt, avocat.
28 av—28—mai 3 8

Succession de Michael Harrington.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,998—Division B—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Harrington, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition: Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL. Greffier —Ernest T. Florance, avocat.
7mai—7 11 16

Succession de Henry Bowie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 86 013 — Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition de la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Bowie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier. — E. T. Florance, avocat.
7 mai—7 11 16

Succession de Grazie Cuchiaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85,989—Division E — Attendu que Giacoma Guarino, veuve de Grazio Cuchiaro, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Grazio Cuchiaro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL. Greffier.—A. D. Piaggio, avocat
7 mai—7 11 16

Succession de Jacob J. Nelson, veuve de Jacob J. Nelson, George J. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,429 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
7mai—7 11 16

Succession de Mme Catherine Dindinger, veuve de Philip Nagele.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 86,003—Division A —Attendu que Peter Nagele a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Catherine Dindinger, veuve de Philip Nagele, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier, A. J. Peters, avocat. 6 mai—6 10 15

Succession de James E. Mann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 85,054—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Patterson, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Jno. D. Nix, avocat.
6mai—6 10 15

Succession de Anna Louisa Mayer, veuve décédée de Thomas Franklin Askew

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,481—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Robert F. Askew, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. Guilbault, avocat.
2 mai—2 6 11

Succession de Charlotte Holtzel, Veuve de F. E. Schlager.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,304—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise C. Melcher exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Zenge, Thomas & Suthen, avocats.
2 mai—2 6 11

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.